

ANNEXE I : BTS ÉLECTROTECHNIQUE SESSION 2023 – CALENDRIER

	Durée	Dates	Métropole	Antilles Guyane	La Réunion	Mayotte	Polynésie
E3 – MATHÉMATIQUES – Groupe B2	2h00	Lundi 15 mai	14h - 16h	8h - 10h	16h - 18h	15h - 17h	4h- 6h
E1 – CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION	4h00	Mardi 16 mai	14h – 18h	10h - 14 h	16h - 20h	15h - 19h	13h -17h Sujets spécifiques
E4 – CONCEPTION-ÉTUDE PRÉLIMINAIRE	4h00	Vendredi 12 mai	14h - 18h	10h -14h	16h - 20h	15h - 19h	6h - 10h
E2 – LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS	40 min	Les dates sont fixées par les recteurs des académies pilotant l'organisation ainsi que par les académies autonomes.					
E5-ANALYSE, DIAGNOSTIC, MAINTENANCE, CONDUITE DE PROJET	40 min						
E6 – CONCEPTION – ÉTUDE DÉTAILLÉE, RÉALISATION, MISE EN SERVICE D'UN PROJET	40 min						
EF1 – LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE II	20 min						
EF2– ENGAGEMENT ÉTUDIANT	20 min						

IMPORTANT : Pour l'épreuve E1, les candidats de métropole, La Réunion et Mayotte, ne peuvent pas quitter la salle d'examen avant la fin de la deuxième heure. Pour l'épreuve E3, les candidats de métropole, La Réunion et Mayotte, ne peuvent pas quitter la salle avant la fin de la troisième heure de composition. Pour l'épreuve E4, en raison des décalages horaires avec les départements et collectivités d'outre-mer et la préservation de la confidentialité des sujets, les candidats ne peuvent pas quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve.

NB : Les épreuves E1, E2 et E6 concernent uniquement les candidats non soumis au CCF.